



Aulnay, le 26 septembre 2016

Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-Bois,

En septembre 2014, et en vertu du pouvoir de police du Maire, vous avez pris la décision de fermeture de la piscine municipale pour raison de sécurité. Cette décision a été prolongée un an plus tard par la décision municipale de ne pas envisager sa réouverture.

Une étude a été commandée par la municipalité pour un nouveau stade nautique. Cette étude vous a été communiquée il y a plusieurs semaines et vous avez annoncé 5 réunions publiques en octobre sur le sujet.

Nous avons organisé une réunion publique le 23 septembre et la demande des citoyens est claire : dans les meilleurs délais, il faut publier sur le site de la ville cette étude complète de même que le Powerpoint qui en propose clairement les grandes lignes. Les citoyens doivent pouvoir juger par eux-mêmes, avec le temps et le recul nécessaire, sans filtre : sinon la « concertation » citoyenne n'est qu'une parodie de démocratie.

Il faut que le journal municipal du mois d'octobre qui va annoncer les 5 réunions donne les informations pour un accès facile au site internet de la ville qui doit publier ces études.

Nous espérons n'avoir pas à saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) d'ici un mois à défaut de réponse positive de votre part.

Nous vous remercions d'avance de prendre rapidement en compte cette exigence démocratique.

Dans l'attente de ces documents nous vous prions de croire, monsieur le Maire à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président

*Association régie par la loi de 1901 /Déclarée sous le N° W932001007 /
aulnay.environnement93@orange.fr*